La lettre des actionnaires

JUIN 2020

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU GROUPE BNP PARIBAS

MARDI 19 MAI 2020 - 3 RUE D'ANTIN - PARIS

Jean Lemierre, Président du Conseil d'administration, ouvre la réunion en rappelant que, suite à la parution de l'Ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation, en raison de l'épidémie de Covid-19, des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales de droit privé, cette Assemblée Générale se tient sans la présence physique des actionnaires. Ceux-ci en avaient d'ailleurs été informés depuis le début du mois de mars par le site internet qui leur est dédié, et à nouveau à l'occasion de l'envoi des brochures d'avis de convocation. Le Président indique que le Conseil d'administration est présent dans son intégralité via une ligne téléphonique spécifique.

connu une année 2019 contrastée sur le plan économique avec, d'un côté, une croissance mondiale modérée et de l'autre, la persistance de tensions commerciales et géopolitiques, qui ont contribué à instaurer un contexte économique incertain. À cette instabilité est venu s'ajouter un cadre réglementaire contraignant pour les banques européennes, là où les États-Unis notamment bénéficient d'une réglementation plus accommodante. De plus, la politique monétaire de la Banque Centrale Européenne, qui certes contribue à la préservation de l'activité économique, induit un environnement persistant de taux bas qui contraint et continuera à contraindre les banques à trouver de nouvelles sources de revenus pour maintenir leurs



Il fait ensuite part à l'Assemblée des travaux du Conseil au cours de l'année écoulée, en rappelant tout d'abord le contexte dans lequel il a œuvré.

L'ampleur de la crise sanitaire sans précédent liée au Covid-19 qui, en l'espace de quelques semaines, a touché l'ensemble des régions du monde, entraînant des conséquences sociales et économiques particulièrement lourdes, ne peut être ignorée. Il est d'ailleurs probablement difficile encore aujourd'hui d'en mesurer l'ampleur. Sur un plan humain, cette crise sans précédent nous affecte tous, y compris dans nos entourages proches : le Conseil d'administration a été extrêmement attentif à chacune des situations individuelles que nous avons pu rencontrer. Les banques, en leur qualité d'opérateur essentiel de la vie économique, jouent un rôle déterminant pour soutenir étroitement leurs clients éventuellement exposés à des difficultés significatives et pour les accompagner dans la reprise d'activité.

Avant que cette crise ne redessine pour partie les enjeux auxquels le monde est désormais confronté, nous avons

capacités d'investissement et poursuivre leur croissance. Pour BNP Paribas, cette recherche d'équilibre des opérations est facilitée par son modèle diversifié et intégré qui démontre ici toute sa pertinence. En effet, grâce à la complémentarité de ses métiers et sa solidité financière, le Groupe a les moyens de prendre toute sa part aux mutations en cours. Votre Conseil s'attache à ce que les activités de la Banque respectent une stricte politique d'éthique et de conformité et que BNP Paribas contribue ainsi, par sa raison d'être, à apporter une réponse aux défis économiques, environnementaux, technologiques et sociétaux de notre époque.

Le Conseil d'administration a récemment été amené à suspendre le versement du dividende relatif au résultat de l'exercice 2019, conformément aux recommandations de la Banque Centrale Européenne (BCE). La possibilité d'une distribution exceptionnelle pourrait être envisagée à l'automne, après que la BCE aura procédé à une nouvelle analyse de la situation économique ; le Conseil suivra très attentivement les évolutions en cette matière.





Philippe Bordenave Directeur Général délégué

FORTE CROISSANCE DU RÉSULTAT PORTÉE PAR LA DYNAMIQUE COMMERCIALE ET LA TRANSFORMATION

BNP Paribas réalise en 2019 une très bonne performance d'ensemble confirmant la force de son modèle diversifié et intégré et sa capacité à créer de la valeur dans des environnements en pleine évolution.

Le produit net bancaire, à 44,6 milliards d'euros, augmente de 4,9 % par rapport à 2018, alors que les frais de gestion du Groupe, à 31,3 milliards d'euros, augmentent de 2,5 %. La bonne maîtrise des coûts permet de dégager un effet de ciseaux positif de 2,4 points. Cet effet de ciseaux s'accompagne d'une baisse du coefficient d'exploitation dans chacun des pôles opérationnels grâce à la mise en œuvre, en ligne avec le plan 2020, des mesures de réduction de coûts pour un total cumulé de 1,8 milliard d'euros depuis début 2017.

À 39 points de base des encours de crédit à la clientèle, le coût du risque est toujours à un niveau modéré, en lien notamment avec la bonne maîtrise du risque à l'origination, l'environnement de taux bas et la poursuite de l'amélioration du portefeuille de crédits en Italie.

Au total, le résultat net part du Groupe s'élève à 8,17 milliards d'euros, en hausse de 8,6 % par rapport à 2018. Ce résultat¹ situe BNP Paribas au premier rang des banques en Europe.

La rentabilité des fonds propres (ROTE) tangibles non réévalués est ainsi égale à 9,8 %; nous étions donc en 2019

proches de l'objectif de notre plan qui était d'atteindre 10 % en 2020.

Dans les pôles opérationnels, les revenus augmentent de 5,9 %, avec :

- + 0,8 % chez Domestic Markets², où l'effet de l'environnement persistant de taux bas est plus que compensé par la croissance de l'activité, notamment des métiers spécialisés tels le leasing ou Arval;
- + 6,9 % dans International Financial Services en lien avec la dynamique de l'activité de crédit à la consommation de Personal Finance et les très bonnes performances de l'assurance et d'Europe Méditerranée (nos réseaux de banque de détail en dehors des Etats-Unis et de la zone euro);
- + 11,6 % dans CIB (l'activité liée à la clientèle des grandes entreprises et des grands institutionnels) avec de très bonnes réalisations de Global Markets et Corporate Banking.

Les frais de gestion des pôles opérationnels croissent de 3,5 %, générant un effet de ciseaux positif de 2,4 % par rapport à l'augmentation des revenus de 5.9 %:

- légère hausse de 0,3 % pour Domestic Markets² avec une baisse dans les réseaux (- 0,5 %) et une hausse dans les métiers spécialisés en lien avec le développement de l'activité, soit un effet de ciseaux positif de 0,5 point;
- augmentation de 4,5 % chez International Financial Services³ pour accompagner la croissance, avec un fort effet de ciseaux de 2,4 points;
- accroissement de 6,1 % dans CIB, en lien avec la progression de l'activité et bénéficiant de la poursuite de la mise en œuvre active des plans d'économies de coûts; l'effet de ciseaux est très positif (+ 5,5 points).

En termes d'activité, pour **Domestic Markets** les encours de crédit augmentent de 4,1 % avec une bonne progression dans la banque de détail notamment en France et en Belgique et dans les métiers spécialisés (Arval, Leasing Solutions). Les dépôts augmentent de 7,2 % par rapport à 2018. La banque privée enregistre un bon niveau de collecte nette : + 5,6 milliards d'euros.

Le pôle confirme sa position de leader en matière d'offre digitale avec 9,7 millions de clients digitaux, soit 56,5 % de clients digitaux actifs.

Hello Bank! se renforce sur la clientèle des jeunes pour atteindre 2,7 millions de clients à fin 2019 (+ 3,3 %). Nickel, leader des néobanques en Europe, dépasse 1,5 million de comptes ouverts au 31 décembre 2019 (+ 33 % par rapport au 31 décembre 2018).

Le pôle enregistre une hausse de son résultat avant impôt⁴ de 3,7 % par rapport à 2018, à 3,8 milliards d'euros.

International Financial Services (IFS)

poursuit sa croissance et déploie une activité commerciale soutenue : les encours de crédits sont en hausse de 8,1 % par rapport à 2018 (+ 5,1 % à périmètre et change constants) et le pôle enregistre une collecte nette de 20,2 milliards d'euros. Les actifs sous gestion des métiers d'épargne et d'assurance atteignent 1 123 milliards d'euros (+ 9,3 % par rapport au 31 décembre 2018).

Le pôle optimise le service client par la digitalisation, avec par exemple chez Personal Finance, 85 % des opérations réalisées par les clients en autonomie. Le résultat avant impôt d'International Financial Services s'établit ainsi à 5,2 milliards d'euros, en hausse de 4,5 % par rapport à 2018 et de + 6,7 % à périmètre et change constants.

Corporate & Institutional Banking (CIB)

gagne des parts de marché et est classé 3ème banque en EMEA⁵ sur la base des revenus générés en 2019, et premier acteur européen derrière deux établissements américains. Avec le succès de ses plans de développement en Europe, le pôle confirme ses positions de leader sur le segment Entreprises avec plus de 260 nouveaux groupes d'entreprises clients depuis 2016 et près de 1 500 entrées en relation avec des filiales de clients multinationaux en 2019.

CIB dégage un résultat avant impôt de 3,2 milliards d'euros, en très forte hausse de 19,6 %, traduisant la croissance solide de l'activité conjuguée au succès de sa transformation.

La structure financière de la Banque est très solide. Au 31 décembre 2019, le ratio « Common Equity Tier 1 » s'élève ainsi à 12,1 %, en hausse de 40 points de base par rapport à celui du 1er janvier 2019, et la réserve de liquidité immédiatement disponible se monte à 309 milliards d'euros, ce qui représente nettement plus d'un an par rapport aux ressources de marché.

^{1.} Source : Résultats annuels 2019 des principales banques en Europe

^{2.} Intégrant 100% des Banques Privées des réseaux domestiques (hors effets PEL/CEL).

^{3. +1,5%} à périmètre et change constants.

^{4.} Hors effets PEL/CEL de + 12 millions d'euros contre

^{+ 20} millions d'euros en 2018.

^{5.} Europe, Moyen-Orient et Afrique.



Jean-Laurent Bonnafé Administrateur, Directeur Général

BNP PARIBAS MOBILISÉ DANS LA CRISE SANITAIRE

La Banque est entrée dans cette crise forte d'un modèle diversifié et résistant, avec une structure financière solide, une diversification structurelle des risques et des revenus et une gestion des risques exigeante. La relation de long terme avec les clientèles est au cœur de son modèle et intègre l'utilisation de solutions digitales performantes particulièrement utiles dans les circonstances présentes.

BNP Paribas, en tant qu'acteur d'un service essentiel, a mobilisé ses forces et ses équipes pour accompagner les particuliers, entreprises et institutionnels; ainsi:

- le Groupe a immédiatement mis en place les mesures sanitaires adéquates pour préserver la santé de ses collaborateurs et assurer pleinement les services essentiels à la continuité du fonctionnement de l'économie ; il a renforcé les capacités de ses réseaux informatiques et les moyens de cybersécurité:
- tous les métiers et toutes les zones géographiques se sont mobilisés pour déployer les solutions nécessaires au soutien des acteurs économiques et de la société civile, notamment dans le cadre des schémas de prêts garantis par les États;
- le Groupe a manifesté son engagement avec un plan mondial de dons d'urgence de plus de 55 millions d'euros en faveur des hôpitaux, des populations fragiles et de la jeunesse et de plus de 100 millions d'euros d'investissement pour aider les ETI, PME et le secteur de la santé.

UNE EXCELLENTE DYNAMIQUE DU TRIMESTRE IMPACTÉE PAR UNE CRISE SANITAIRE SANS PRÉCÉDENT

Au terme d'un trimestre en ligne avec les objectifs 2020 de BNP Paribas, les développements de la crise sanitaire ont eu divers impacts négatifs sur les résultats du premier trimestre 2020 :

- d'une part, un impact sur le coût du risque à hauteur de - 502 millions d'euros principalement au titre du provisionnement « ex-ante » de pertes attendues à l'avenir;
- d'autre part, deux impacts spécifiques au 1^{er} trimestre 2020 sur le produit net bancaire à hauteur de - 568 millions d'euros :
- la perte de revenus à hauteur de
 184 millions d'euros¹ chez Equity & Prime Services (Global Markets) entraînée par les restrictions apportées par les autorités européennes sur le versement de dividendes 2019,
- l'impact de la valorisation au 31 mars 2020 (réversible au fur et à mesure que les marchés boursiers se stabiliseront) de certains portefeuilles comptabilisés en valeur de marché du métier Assurance à hauteur de - 384 millions d'euros.

Dans ce contexte, le produit net bancaire, à 10,9 milliards d'euros, baisse de 2,3 % par rapport au premier trimestre 2019. Hors les deux impacts spécifiques mentionnés ci-dessus, il serait en hausse de + 2,8 % par rapport au premier trimestre 2019.

Les frais de gestion du Groupe, à 8,2 milliards d'euros, sont en nette baisse de 3,5 % par rapport au premier trimestre 2019. Hors effet des taxes soumises à IFRIC 21, les frais de gestion sont en baisse de 4.4 %.

Le coût du risque, à 1,4 milliard d'euros, s'établit à 67 points de base des encours de crédit à la clientèle, y compris l'impact spécifique de la crise sanitaire pour 23 points de base.

Au total, le résultat net part du Groupe s'élève à 1,3 milliard d'euros, en baisse de 33,2 % par rapport au premier trimestre 2019. Corrigé des trois impacts de la crise sanitaire détaillés ci-dessus, le résultat net part du Groupe s'élèverait à 2,05 milliards d'euros (soit + 6,7 % par rapport au résultat net part du Groupe au premier trimestre 2019).

La rentabilité des fonds propres tangibles non réévalués est de 8,0 % et reflète l'impact du contexte sans précédent lié à la crise sanitaire. Le Groupe a démontré au cours de ce premier trimestre être en ligne avec les objectifs donnés pour 2020.

Dans les pôles opérationnels, le produit net bancaire baisse de 3,1 %, mais progresse de 2 % hors impacts spécifiques de la crise sanitaire, avec :

- 1,2 % dans Domestic Markets² où l'impact persistant des taux bas dans les réseaux de la zone euro n'est pas complètement compensé par la poursuite de la croissance des métiers spécialisés;
- 5,4 % dans International Financial Services (+ 3,6 % hors l'impact spécifique comptable de la crise sanitaire sur les revenus d'Assurance);
- 1,9 % dans CIB (+ 4,3 % hors l'impact spécifique de la crise sanitaire sur les revenus de Global Markets).

Hors effets des taxes soumises à IFRIC 21, les frais de gestion des pôles opérationnels baissent de 1,4 % par rapport au premier trimestre 2019, enregistrant un effet de ciseaux positif hors crise sanitaire de + 3,4 %; par pôle et hors effets des taxes soumises à IFRIC 21, on observe que les frais de gestion:

- sont en baisse de 2,3 % chez Domestic Markets; l'effet de ciseaux est positif de 1,1 point;
- augmentent de 2,2 % pour International Financial Services accompagnant le développement des activités, soit + 1,4 point d'effet de ciseaux;
- baissent de 4,7 % chez CIB en lien notamment avec la poursuite des plans d'économies de coûts, pour un effet de ciseaux de + 9 points.

Au 31 mars 2020, le ratio « Common Equity Tier 1 » s'élève à 12,0 % du fait notamment des effets de la crise sanitaire. Le ratio de levier³ s'établit à 3,9 %. La réserve de liquidité du Groupe, instantanément mobilisable, est de 339 milliards d'euros.

L'actif net comptable tangible⁴ par action s'élève à 69,7 euros soit un taux de croissance annuel de 7,2 % depuis le 31 décembre 2008 illustrant la création de valeur continue au travers du cycle.

1. Ce montant n'incluant pas les effets des baisses de dividendes librement décidées par les sociétés compte tenu du nouvel environnement économique.
2. Intégrant 100% des Banques Privées des réseaux domestiques (hors effets PEL/CEL).
3. Calculé conformément à l'acte délégué de la Commission Européenne du 10 octobre 2014
4 Réévalué

Cette valeur ne se retrouve malheureusement pas dans le cours de Bourse, qui avait progressé l'année dernière comme après l'annonce des résultats de l'exercice 2019. La crise sanitaire a brisé cet élan, induisant une chute des valeurs bancaires à travers le monde.

PERSPECTIVES 2020

La récession en cours devrait faire place à une reprise d'activité très progressive avec un retour à un niveau de PIB comparable à celui de 2019 qui n'est pas attendu avant 2022.

Les gouvernements et les autorités monétaires ont pris des dispositions exceptionnelles qui devraient atténuer l'impact des mesures sanitaires et soutenir la résilience du tissu économique et social. Il devrait en résulter une hausse des revenus d'intérêts compensant pour partie le recul des commissions affectées par la crise.

Parallèlement, le Groupe prévoit d'amplifier la baisse des frais de gestion, baisse qui pourrait être compensée par la hausse du coût du risque.

Dans ce contexte, et sauf nouvelle crise ou nouveaux développements, le résultat net part du Groupe pourrait en 2020 diminuer de 15 % à 20 % environ par rapport à 2019.

BNP PARIBAS A ADOPTÉ EN 2019 UNE « RAISON D'ÊTRE »

Ce sont les principes dont le Groupe se dote et pour le respect desquels il entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité ; la Banque souligne ainsi son ambition d'être un leader de la finance durable.

Le Conseil d'administration, en concertation avec le Comité exécutif, a la volonté d'inscrire l'engagement de la banque dans la gestion quotidienne de l'entreprise, et ce dans trois domaines principaux :

- avoir un impact positif pour le monde qui nous entoure;
- financer l'économie et conseiller nos clients de manière éthique en les accompagnant dans leurs projets, leurs investissements et la gestion de leur épargne;
- porter attention à notre responsabilité économique, sociale, civique et bien sûr environnementale.



Laurence Pessez

Directrice de la Responsabilité Sociale et Environnementale

L'ENGAGEMENT DE BNP PARIBAS EN 2019 S'EST MATÉRIALISÉ PAR DES RÉALISATIONS FORTES ET TANGIBLES

Le montant des financements qui contribuent directement à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies est passé de 168 milliards d'euros en 2018 à 180 milliards d'euros en 2019. C'est une progression supérieure à notre objectif d'un accroissement annuel de 10 milliards d'euros.

Parmi les 17 ODD, quatre thématiques ont été particulièrement développées par BNP Paribas en 2019 :

- la lutte contre les inégalités, via le financement de l'entrepreneuriat social: à fin 2019, 2 500 entreprises sociales avaient été financées par BNP Paribas dans 10 pays pour près de 2 milliards d'euros, un montant en croissance de 14 %;
- la diversité : la Banque s'est, entre autres, fixée comme objectif de tendre vers la parité dans deux des métiers du Groupe où la mixité est la plus faible ; la nomination d'hommes à des postes clés dans les Ressources Humaines est passée de 18 % à 28 %, et l'augmentation de la nomination de femmes fait que la parité est atteinte dans le recrutement au sein de Global Markets ;
- la lutte contre la pauvreté : 2019 a marqué trente ans d'implication du Groupe dans le soutien apporté aux institutions de microfinance, que

BNP Paribas a financées dans 33 pays à hauteur de 900 millions d'euros. Deux millions de personnes, dont 80 % de femmes, ont bénéficié de ces crédits ;

- la lutte contre le changement climatique :
 - BNP Paribas est désormais le troisième acteur mondial pour la structuration et la distribution d'émissions obligataires vertes, avec 9,8 milliards d'euros émis à fin 2019,
 - le financement des énergies renouvelables a augmenté de 23 % en un an, pour s'établir à 15,9 milliards d'euros; 90 % des projets de production d'électricité financés aujourd'hui utilisent une énergie renouvelable,
 - enfin, les fonds ISR¹ chez BNP Paribas Asset Management, avec 63 milliards d'euros représentent 15 % des encours sous gestion (5 % à fin 2015).

Le Groupe est un leader mondial en matière de financement de la transition énergétique.

Ainsi, BNP Paribas:

- est la plus grande banque au monde à avoir aussi annoncé la sortie complète de l'utilisation du charbon dans la production d'électricité : 2030 dans les pays de l'OCDE et 2040 dans le reste du monde. À fin 2019, la part de charbon dans le mix électrique financé est inférieure à 18 % (- 2 % par rapport à 2018), le Groupe se trouvant déjà sur une trajectoire très en deçà de celle du scénario de l'Agence Internationale de l'Energie;
- a renforcé son ambition en matière de financement des énergies renouvelables, à 18 milliards d'euros en 2021.

BNP Paribas est ainsi la seule banque au monde à avoir à la fois annoncé un calendrier de sortie du charbon, cessé de financer depuis 2017 les hydrocarbures non conventionnels et à figurer parmi les leaders mondiaux du financement des énergies renouvelables.

BNP Paribas s'engage pour la protection de l'océan et de la biodiversité.

La protection de la biodiversité est devenue un enjeu aussi essentiel que le changement climatique. 2021 sera une année clé pour la biodiversité avec la fixation d'un nouveau cadre mondial auquel les entreprises, comme en 2015 pour le climat, seront invitées à participer activement.

BNP Paribas a publié en 2019 des engagements pour la protection de l'océan, écosystème crucial pour la planète car berceau d'une biodiversité précieuse,

1. Investissement Socialement Responsable

stock de ressources essentielles pour l'homme et source d'emplois directs et indirects, consistant en :

- l'encadrement du financement d'activités sensibles et le soutien d'initiatives respectueuses des écosystèmes marins et des hommes dans 5 secteurs d'activité: transport, pêche & aquaculture, biodiversité marine, infrastructures off-shore, pollution & plastique;
- le financement à hauteur d'un milliard d'euros de la transition écologique des navires;
- la suppression du plastique à usage unique dans l'environnement de travail des collaborateurs du Groupe.

Nous poursuivrons en 2020 nos travaux en faveur de la protection de la biodiversité, notamment en approfondissant encore nos politiques de lutte contre la déforestation.

En 2019, BNP Paribas a continué à participer à de nouvelles coalitions pour le bien commun, regroupant des entreprises engagées en faveur de l'amélioration de l'égalité des chances et de la construction de modèles d'affaires plus inclusifs. Dans le contexte de crise sanitaire, une initiative du think tank « Entreprises pour l'Environnement » dont le Directeur Général de la Banque est Président, a reçu le soutien de plus de 90 dirigeants d'entreprises françaises et internationales pour faire de la relance économique un accélérateur de la transition écologique avec un souci encore plus affirmé de justice sociale.



Jean Lemierre Président

GOUVERNANCE, RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

Cinq propositions de renouvellement du mandat d'administrateur sont présentées à l'Assemblée Générale : lean Lemierre, Président du Conseil d'administration - Jacques Aschenbroich, membre du Comité des Comptes - Monique Cohen, Présidente du Comité de gouvernance, d'éthique, des nominations et de la RSE, et membre du Comité de contrôle interne, des risques et de la conformité - Daniela Schwarzer, membre du Comité de gouvernance, d'éthique, des nominations et de la RSE - Fields Wicker-Miurin, membre du Comité des comptes et du Comité des rémunérations (ainsi que du Comité de contrôle interne, des risques et de la conformité post-AG). Ainsi, après que l'Assemblée Générale a accepté ces cinq propositions, le Conseil d'administration comporte 14 administrateurs dont deux élus par les salariés. Le taux d'administrateurs indépendants s'établit à 71,4 % au regard des critères retenus par le Code de gouvernement d'entreprise Afep-Medef et de l'appréciation du Conseil. Il compte six femmes (42,9 %), et cinq nationalités y sont représentées

En application de la loi « Pacte », la composition du Conseil sera modifiée lors de l'Assemblée Générale 2021, qui aura à élire un administrateur représentant les salariés actionnaires.

En matière de rémunération des dirigeants mandataires sociaux, cette Assemblée voit la reconduction pour 2020 de la politique qui avait été décidée au titre de l'exercice 2019, qui avait alors précisé les aspects liés aux engagements sociaux et environnementaux de la Banque. Suite à la promulgation de la loi « Pacte » en mai 2019, une approbation est aussi dorénavant demandée aux actionnaires sur la politique de rémunération applicable aux administrateurs, en complément des politiques applicables aux Dirigeants Mandataires Sociaux.

Conformément à cette même loi « Pacte », une nouvelle proposition de résolution est introduite, pour un vote « ex post » sur les éléments de rémunération versés à l'ensemble des mandataires sociaux en 2019 ou attribués au titre du même exercice : un rejet entrainerait la suspension de la rémunération des Administrateurs pour l'exercice en cours. Le Président précise que l'enveloppe des rémunérations des Administrateurs est sans changement depuis l'Assemblée Générale du 26 mai 2016. L'ensemble des rémunérations attribuées aux dirigeants fait désormais l'objet d'une information où elles sont comparées, sur une période de 5 ans, à la rémunération moyenne et à la rémunération médiane des salariés de BNP Paribas SA. Ces multiples de rémunération, par ailleurs stables dans le temps, sont assez sensiblement inférieurs à ce que l'on peut observer dans le secteur financier mais aussi de manière générale et tous types d'activité confondus, dans beaucoup d'autres pays.

En application de la loi dite « Sapin 2 », l'Assemblée Générale statue ensuite sur les éléments fixes et variables composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés en 2019 ou attribués au titre de cet exercice selon les principes adoptés l'année dernière. Les montants ainsi déterminés démontrent que la structure de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux amortit à la hausse et amplifie à la baisse l'évolution de la profitabilité de l'Entreprise. Cette architecture permet donc l'alignement des rémunérations des dirigeants avec les intérêts à long terme des actionnaires, ce pour quoi elle a été conçue.

Le Conseil fait une application stricte des politiques de rémunération votées par l'Assemblée Générale. C'est ainsi que le Plan de Rémunération à Long Terme (5 ans) attribué en 2014 n'a pas donné lieu à paiement en 2019 en raison de l'évolution de la valeur de l'action BNP Paribas, induisant entre 2018 et 2019 une diminution de la rémunération totale versée de 48,1 % pour le Directeur Général et de 42,3 % pour le Directeur Général délégué.

De même, le Comité des Rémunérations et le Conseil d'administration se sont réunis pour procéder à un examen spécifique des impacts de la crise sanitaire sur les rémunérations. Il en ressort que les mécanismes en place induisent qu'un tel événement a des conséquences tout à fait significatives. Le Conseil fait donc bien une application stricte des recommandations de l'Autorité Bancaire Européenne qui prévoient que les rémunérations variables soient impactées en cas de crise.

DIALOGUE AVEC LES ACTIONNAIRES

Ainsi que le Président l'a indiqué au début de l'Assemblée Générale, cette session 2020 se tient sans la présence physique des actionnaires. Ils ont pu toutefois, comme le prévoit la loi et comme il leur a été rappelé en accompagnement de l'envoi des brochures d'avis de convocation et sur le site internet depuis début mars, poser leurs questions par écrit avant notre réunion.

Le Président informe l'Assemblée que quatre actionnaires ont ainsi posé des guestions, relatives :

- à des problématiques ESG et de Ressources Humaines ;
- aux modalités de versement du dividende;
- à des thèmes environnementaux et de conformité ;
- à la cyber-sécurité.

Ces questions et les réponses du Conseil sont disponibles sur le site internet dédié aux investisseurs et actionnaires

« https://invest.bnpparibas.com ».







ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020 : PARTICIPATION ET RÉSULTATS

CONSTITUTION DU QUORUM

	Nombre d'actionnaires	(%)	Nombre d'actions	(%)
Présents	-	-	-	-
Représentés	-	-	-	-
Pouvoirs au Président	7 726	53,76	16 240 773	1,87
Votes par correspondance	6 644	46,24	850 713 016	98,13
TOTAL	14 370	100,00	866 953 789	100,00
Dont par Internet	<i>12 671</i>	88,18	289 933 058	33,44

 Quorum

 Nombre d'actions votantes
 1 248 477 854
 69,44

RÉSULTATS DÉTAILLÉS DES VOTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Résolution 1: Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2019

Adoptée à 99,94 % des voix.

Adoptee a 99,94 % des voix.

Résolution 2 : Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2019

Adoptée à 99,94 % des voix.

Résolution 3 : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Adoptée à 99,95 % des voix.

■ Résolution 4 : Conventions et engagements visés aux articles L 225-38 et suivants du Code du commerce Adoptée à 99,98 % des voix.

■ Résolution 5 : Autorisation de rachat par BNP Paribas de ses propres actions Adoptée à 99,28 % des voix.

Résolution 6 : Renouvellement du mandat de Monsieur Jean Lemierre en qualité d'administrateur

Adoptée à 98,13 % des voix.

RÉSULTATS DÉTAILLÉS DES VOTES

Résolution 7 : Renouvellement du mandat de Monsieur Jacques Aschenbroich en qualité d'administrateur

Adoptée à 85,96 % des voix.

Résolution 8 : Renouvellement du mandat de Madame Monique Cohen en qualité d'administratrice

Adoptée à 99,19 % des voix.

Résolution 9 : Renouvellement du mandat de Madame Daniela Schwarzer en qualité d'administratrice

Adoptée à 99,34 % des voix.

Résolution 10 : Renouvellement du mandat de Madame Fields Wicker-Miurin en qualité d'administratrice

Adoptée à 99,23 % des voix

Résolution 11 : Vote sur les éléments de la politique de rémunération attribuables aux administrateurs

Adoptée à 99,59 % des voix.

- Résolution 12: Vote sur les éléments de la politique de rémunération attribuables au Président du Conseil d'administration Adoptée à 96,12 % des voix.
- Résolution 13 : Vote sur les éléments de la politique de rémunération attribuables au Directeur Général et au Directeur Général délégué

Adoptée à 96,61 % des voix.

- Résolution 14: Vote sur les informations relatives à la rémunération versée en 2019 ou attribuée au titre de l'exercice 2019 à l'ensemble des mandataires sociaux Adoptée à 95,79 % des voix.
- Résolution 15: Vote sur les éléments de la rémunération versés en 2019 ou attribués au titre de l'exercice 2019 à M. Jean Lemierre, Président du Conseil d'administration Adoptée à 96,36 % des voix.
- Résolution 16 : Vote sur les éléments de la rémunération versés en 2019 ou attribués au titre de l'exercice 2019 à M. Jean-Laurent Bonnafé, Directeur Général

Adoptée à 98,76 % des voix.

Résolution 17: Vote sur les éléments de la rémunération versés en 2019 ou attribués au titre de l'exercice 2019 à M. Philippe Bordenave, Directeur Général délégué Adoptée à 98,71 % des voix.

Résolution 18: Vote consultatif sur l'enveloppe globale des rémunérations de toutes natures versées durant l'exercice 2019 aux dirigeants effectifs et à certaines catégories de personnel

Adoptée à 99,84 % des voix.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Résolution 19 : Augmentation du capital avec maintien du droit préférentiel de souscription

Adoptée à 92,74 % des voix.

- Résolution 20 : Augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription Adoptée à 92,27 % des voix.
- Résolution 21 : Augmentation du capital sans droit préférentiel de souscription pour rémunérer des apports de titres dans la limite de 10 % du capital

Adoptée à 94,31 % des voix.

- Résolution 22: Limitation globale des autorisations d'émission, avec suppression du, ou sans, droit préférentiel de souscription Adoptée à 95,35 % des voix.
- <u>Résolution 23</u>: Augmentation du capital par incorporation de réserves ou de bénéfices, de primes d'émission, de fusion ou d'apport Adoptée à 99,92 % des voix.

Résolution 24 : Limitation globale des autorisations d'émission avec maintien, suppression du, ou sans, droit préférentiel de souscription

Adoptée à 94,18 % des voix.

- Résolution 25 : Opérations réservées aux adhérents du Plan d'Épargne d'Entreprise de Groupe BNP Paribas, avec suppression du droit préférentiel de souscription Adoptée à 94,14 % des voix.
- Résolution 26 : Autorisation de réduire le capital par annulation d'actions

 Adoptée à 96,97 % des voix.
- Résolution 27 : Modification des statuts aux fins de permettre la nomination d'un administrateur représentant les salariés actionnaires

Adoptée à 99,97 % des voix.

Résolution 28 : Modification des statuts aux fins de permettre au Conseil d'administration de prendre certaines décisions par voie de consultation écrite

Adoptée à 99,97 % des voix.

Résolution 29 : Simplification et adaptation des statuts

Adoptée à 99,98 % des voix.

Résolution 30 : Pouvoirs pour formalités Adoptée à 99,98 % des voix.



L'association Entreprises pour l'Environnement (EPE), dont Jean-Laurent Bonnafé est Président, a publié une étude « ZEN 2050 - Imaginer et construire une France neutre en carbone » pour aller plus loin sur les moyens d'atteindre la neutralité carbone en France d'ici à 2050 et sur ce que cela implique en termes de modes de vie (disponible en ligne : http://www.epe-asso.org/zen-2050- imaginer-et-construire-une-france-neutreen-carbone-mai-2019/).

Vos données personnelles sont traitées par BNP Paribas à des fins de gestion interne. Ces données peuvent aussi être communiquées aux prestataires/sous-traitants qui exécutent pour le compte de BNP Paribas certaines tâches matérielles et techniques. Dans le cadre d'un transfert, des règles assurant la protection et la sécurité de ces données ont été mises en place. Le détail de ces règles et des informations relatives au transfert est disponible en consultant le site de la Banque (https://mabanque.bnpparibas/fr/espace-donnees-personnelles) ou sur simple demande adressée à BNP Paribas, 3 rue d'Antin, 75002 Paris. Ces données personnelles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification et d'opposition dans les conditions prévues, par courrier adressé à BNP Paribas, 3 rue d'Antin, 75002 Paris.

La Lettre des actionnaires BNP Paribas est éditée par BNP Paribas/Group Finance – 16, bd des Italiens – 75450 Paris Cedex 09. Directeur de la publication : Lars Machenil. Responsable d'édition : Françoise Ernst. Rédaction : Patrice Ménard. Responsable de l'information financière : Chrystelle Renaud. Crédits photo : Thomas Laisné / La Company, Pierre Morel / La Company et Dominique Rault. Conception, réalisation et impression :

Las Reparaces. Dépôt légal: à parution. Ce document est imprimé sur Artic volume high white FSC.



- BNP Paribas Actionnariat individuel 3, rue d'Antin 75002 Paris
- Par e-mail : relations. actionnaires@bnpparibas.com
- Par téléphone :
 01 40 14 63 58
- https://invest.bnpparibas.com
- Nominatif pur
 N° Vert 0 800 600 700
 (appel gratuit).

Les présentations, documents légaux et réponses aux questions écrites sont disponibles sur https://invest.bnpparibas.com dans la rubrique Assemblée Générale du 23 mai 2019.

AGENDA 2020

Vos prochains rendez-vous avec le Groupe BNP Paribas ¹

31 JUILLET Annonce des résultats

du 2e trimestre et du 1er semestre 2020

03 NOVEMBRE Annonce des résultats

du 3e trimestre 2020

¹ Sous réserve de modifications ultérieures.

GLOSSAIRE

Quelques définitions pour comprendre les documents que nous vous remettons et mieux décoder les notions financières.



Actif net par action: Part de l'actif de la banque qui appartient en propre aux actionnaires, c'est-à-dire la totalité de l'actif moins le passif exigible divisé par le nombre d'actions.

Arval : Filiale de BNP Paribas spécialisée dans la location longue durée et la gestion de flottes de véhicules.



BancWest : Filiale de banque de détail œuvrant dans l'Ouest des États-Unis.



CIB (Corporate & Institutional

Banking): Ce pôle regroupe les activités de marchés (Global Markets), de financement des grandes entreprises (Corporate Banking) et le Métier Titres (Securities Services).

Coefficient d'exploitation : Frais Généraux/Produit Net Bancaire ; ce rapport mesure l'efficacité opérationnelle, qui est d'autant plus forte que ce coefficient est faible.

Common Equity Tier 1 : Quotient qui mesure la solvabilité d'une banque, avec : • au numérateur : les Fonds Propres « durs » (capital social, primes et réserves) ;

• au dénominateur, les « Actifs Moyens Pondérés », c'est-à-dire les montants des engagements accordés, affectés d'un coefficient par type d'encours, d'autant plus élevé que l'engagement est risqué.



Domestic Markets (ou Marchés

Domestiques): Regroupe les réseaux de Banque De Détail en France (BDDF), en Italie (BNL bc), en Belgique (BNP Paribas Fortis) et au Luxembourg (BGL BNP Paribas), ainsi que quatre métiers spécialisés: Arval, Leasing Solutions, Personal Investors et Nickel.



Effet de ciseaux:

Différence entre l'évolution des revenus et l'évolution des frais.

Europe Méditerranée : Une des entités opérationnelles du pôle Retail Banking, présente essentiellement en Méditerranée et dans le Golfe, ainsi qu'en Europe Centrale et Orientale.



Fonds Propres tangibles:

Capitaux propres retraités des actifs incorporels et écarts d'acquisition.



Hello bank!: La banque digitale du Groupe BNP Paribas.



IFRIC 21: Norme comptable prévoyant que la charge des taxes et contributions systémiques pesant sur les établissements de la zone euro soit comptabilisée en totalité sur le 1st trimestre quelque que soit la date effective de perception dans l'année.

IFS (International Financial

Services): Regroupe International.
Retail Banking (banques de détail
dans des pays hors zone euro),
Personal Finance (notamment
Cetelem), BNP Paribas Assurance
(solutions d'épargne et de
protection, notamment avec
Cardif) et trois métiers spécialisés
de la Gestion Institutionnelle et
Privée (banque privée, gestions
d'actifs et services immobiliers).



Nickel: Service bancaire alternatif de compte-courant proposé par BNP Paribas



OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques) : Rassemble les principaux pays économiquement les plus avancés.



Personal Finance : Entité du pôle IFS leader en Europe du crédit à la consommation.

Point de base (pb ou bp pour « basis point ») :

Un centième de pour-cent, ou 0,01 %. Ex. : 46 bp = 0,46 %.

Prime brokerage/services:

Ensemble de services à destination des investisseurs professionnels.

Produit Net Bancaire (PNB):

L'équivalent de la valeur ajoutée pour une banque.



Ratio de levier :

rapport (non pondéré par les risques) des fonds propres par les actifs.

ROE (Return On Equity):

Ratio de Rentabilité des Fonds Propres. Il mesure le rapport entre le bénéfice net consolidé part du groupe, et les fonds propres consolidés hors intérêts minoritaires.

